

PROBLEME DE MOBILITE ? LA REPONSE DE TROIS COMMUNES : ASSESE, GESVES ET OHEY ...

Comment Denise peut-elle faire ses courses, se rendre chez le coiffeur, dans une bibliothèque ou une administration communale alors qu'elle n'a ni véhicule ni accès à un moyen de transport en commun? Il y a bien les enfants, les voisins et les amis pour dépanner mais elle se sent gênée par cette dépendance et préfère se débrouiller seule. A Assesse, Gesves et depuis cette année à Ohey, existe un service de transport bénévole qui répond à ce besoin de mobilité. Analyse d'une initiative de mobilité en milieu rural.

Plusieurs partenaires...

Au départ, on trouve deux initiatives qui peuvent paraître à première vue bien éloignées l'une de l'autre ! D'un côté, il y a l'Europe qui s'intéresse au milieu rural et met en place une politique de développement rural. Au niveau wallon, cette politique se traduit dans le Programme wallon de développement rural dont un des axes, Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), aide les ruraux à valoriser leur territoire. Au niveau local, les projets et leur suivi sont assurés par des asbl : les GAL, Groupes d'Action Locale. Le GAL d'Assesse, Gesves et Ohey (GAL Pays des Tiges et Chavées) est un des 15 GAL existant en Région wallonne. Les services de proximité constituent un de leurs champs prioritaires.

D'un autre côté, il y a, dès 1998, des acteurs de terrain : aides familiales, CPAS, ALE et ACRF qui s'interrogent sur les besoins des aînés vivant dans la commune d'Assesse (plus ou moins 6.200 habitants répartis dans sept villages). Très vite, le groupe s'ouvre aux secteurs associatif, culturel, médical, paramédical et aux politiques. Au fil des réunions, les participants aboutissent à un constat : certains besoins ne sont pas couverts alors que des services existent, que le tissu associatif est très riche et que des personnes sont disposées à faire du bénévolat. Il manque seulement une structure pour coordonner le tout. En avril 1999, ils créent l'asbl Accueil Assesse qui sera un centre d'accueil et d'information, d'animation et de coordination : le CAIAC dont le siège se trouve à la Maison Rurale à Assesse. Les deux initiatives se croisent et CAIAC devient le partenaire privilégié du projet Services de proximité mené par le GAL.

En juin 2005, une enquête de mobilité est menée par le GAL en collaboration avec CAIAC. Elle révèle des difficultés de déplacement pour certains habitants des deux communes Gesves et Assesse. « Nous avons mis en place, à l'essai pour trois mois, un bus local à horaires et destinations fixes mais nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas la bonne solution, explique Christelle Théate, animatrice au GAL. Ce type de transport manquait de souplesse et ne répondait pas aux attentes. En septembre 2006, nous avons lancé un service plus personnalisé de transport bénévole. Les habitants des entités d'Assesse et de Gesves et bientôt d'Ohey qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent faire appel à lui que ce soit pour des courses, une conférence, un rendez-vous chez le coiffeur ou pour rejoindre un arrêt de bus

ou une gare. Le plus souvent, il s'agit de courses alimentaires mais les motifs de déplacement sont variés : aller au cimetière, conduire un enfant chez son père... Pour tout ce qui est médical, nous renvoyons à la Croix-Rouge. »

Bénévoles et usagers, un but commun...

Les bénévoles sont actuellement une dizaine. Ce sont des hommes et des femmes qui pour la plupart n'exercent plus d'activité professionnelle et qui résident sur place. Ils ont signé une convention avec l'asbl CAIAC qui souscrit les polices d'assurances et leur verse les 0,25 € par km à charge de l'utilisateur. Si la demande en est faite au préalable, les chauffeurs peuvent accompagner ce dernier ou l'aider lors de son déplacement. Deux fois par an, a lieu une réunion au cours de laquelle ils peuvent communiquer à l'animatrice les difficultés qu'ils rencontrent. Toutes les demandes de transport doivent être introduites chez elle, trois jours à l'avance, elles seront accompagnées de quelques renseignements utiles : le jour et l'heure de départ, la destination, le motif du déplacement... Christelle se charge ensuite de trouver un bénévole et avertit l'utilisateur.

Le projet va s'étendre prochainement à la commune d'Ohey où un service du même type avait été mis en place par le CPAS. La collaboration avec CAIAC permettra de mieux le promouvoir.

« Les personnes ont peur de déranger la famille ou les voisins, elles préfèrent s'adresser à un service, remarque Christelle. Les bénévoles ont conscience que se déplacer n'est pas facile pour tout le monde et ils ont le sentiment de se rendre utiles. C'est l'occasion pour les deux parties et davantage encore pour ceux qui sont seuls d'échanger. Des liens d'amitié se nouent parfois. La finalité de CAIAC est d'améliorer les relations entre les habitants, c'est bien le cas ici. »

Monique de Crupet est bénévole. Elle parle d'un « sentiment de solidarité, d'appartenance à une communauté rurale. Vous êtes d'ici, vous êtes utile. Et l'autre, celui que vous véhiculez, qui est-il ? Un être humain avec son histoire, parfois lourde, ses difficultés, ses envies de se confier ou de se taire. On est deux dans cette voiture : on a un but commun, c'est déjà beaucoup. »

Les personnes fragilisées ne sont pas oubliées...

Toujours avec l'aide du programme de développement rural LEADER, un autre service a été mis sur pied en juin 2008 par CAIAC et l'asbl Article 27 : le service ambassadeur culturel.

L'asbl Article 27 facilite l'accès des personnes fragilisées sur le plan économique et/ou social à des activités culturelles : musée, théâtre, cinéma, concert... grâce à des tickets d'entrée au tarif préférentiel de 1,25 € Encore faut-il qu'elles puissent rejoindre les lieux culturels ! Le service ambassadeur culturel propose cet accompagnement.

Les CPAS identifient les bénéficiaires du service et CAIAC prend les contacts nécessaires avec les différents partenaires du projet : CPAS, asbl Article 27... voire avec les bénéficiaires. Les deux asbl s'occupent du remboursement des volontaires (0,3169 € par km parcouru).

« Nous réunissons les ambassadeurs et leur demandons de suggérer des propositions de sorties. Nous les adaptons aux demandes et au public. La prochaine aura lieu au Centre culturel d'Auvelais. Il s'agit d'un spectacle de chants et de danses du monde qui convient bien aux personnes qui ne connaissent pas la langue, comme certains demandeurs d'asile par exemple. Les ambassadeurs aiment ces contacts avec des personnes qu'ils ne rencontrent pas habituellement et des amitiés naissent parfois entre eux. Les

ambassadeurs ou plutôt les ambassadrices car il s'agit de trois femmes actuellement nouent aussi des liens entre elles et se retrouvent en dehors du service. Pour les bénéficiaires, c'est l'occasion de sortir, de programmer une activité en famille comme pour ce père et sa fille. Les personnes en difficulté sont souvent noyées dans les soucis, parfois isolées, et la culture passe au second plan. Le service proposé leur permet de sortir un moment de cette situation, de s'ouvrir à d'autres personnes, à d'autres réalités, c'est important pour elles. »

Voilà des initiatives intéressantes parce qu'elles apportent une réponse aux problèmes de mobilité dans le contexte précis des trois villages namurois mais également parce qu'elles contribuent à l'amélioration des relations et à la prise de conscience des difficultés d'hommes et de femmes d'ici ou d'ailleurs qui vivent parfois à nos côtés sans que nous y prenions garde. Les paroles de Maxime de Maillen sont à cet égard éloquentes. « Je vis en Belgique depuis trois ans et à Maillen depuis deux ans. Je suis demandeur d'asile : en attente d'un permis de séjour. Sans ce permis, je ne peux pas travailler. Dans mon pays d'origine, le Bénin, j'ai enseigné les mathématiques à des élèves du secondaire pendant 12 ans. Je suis également conteur et j'écris moi-même des contes. J'ai repris l'an dernier une formation d'éducateur à Namur. Je suis les cours le lundi et le jeudi. Les autres jours, je suis souvent seul à la maison. Parfois, je ne vois personne. Ces sorties organisées m'aident beaucoup dans la solitude. Rencontrer d'autres personnes, voir des amis dans un contexte différent, rigoler ensemble, découvrir d'autres cultures, ça fait du bien. »

Anne Vanhese, journaliste à l'ACRF - Plein Soleil

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

